

Projet pédagogique
Mézières-Sur-Couesnon



**DONNONS DEUX CHOSES A NOS ENFANTS:
DES RACINES ET DES AILES.**

I- Le contexte

a) Local

Suite à de nombreuses constructions et de nouveaux lotissements, il y a eu une sollicitation importante des parents pour la création d'un accueil collectif de mineurs pour les enfants de 3 à 11 ans. Celui-ci a donc ouvert ses portes en 2011.

L'accueil de loisirs de Mézières-Sur-Couesnon se situe dans les locaux de l'ancienne base de plein air depuis juillet 2015.

b) Un accueil Collectif de Mineurs au sein d'un service

Depuis 2013, la compétence enfance jeunesse est gérée par la Communauté de Communes de St aubin Du Cormier.

Celle-ci regroupe les communes de:

- Saint Aubin du Cormier
- Gosné
- Mézières-Sur-Couesnon
- Saint Ouen des Alleux
- Saint Jean

L'accueil de loisirs est à destination des enfants scolarisés en école primaire, c'est à dire de 3ans à 11ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils sont répartis par âge selon les groupes suivants:

- 3/5 ans: enfants scolarisés en maternelle
- 6/11 ans: enfants scolarisés en élémentaire

II- Synthèse du projet éducatif de la collectivité

- **Pour les enfants et les jeunes**

- Favoriser le bien être et l'épanouissement de l'enfant
- Sensibiliser les enfants à la citoyenneté
- Favoriser les échanges intergénérationnels

- **Pour les familles**

- Concilier vie professionnelle et vie familiale
- Améliorer les moyens de communication
- Développer la participation des familles

- **Pour le territoire**

- Favoriser l'attractivité du territoire
- Favoriser l'accès au service pour tous
- Développer la qualité des services de proximité
- Développer la solidarité territoriale

III- Objectifs généraux

1- Etre acteur de son temps de loisirs en collectivité.

- Possibilité de s'exprimer, de faire des choix, proposer des activités (le goûter est cuisiné régulièrement par un groupe d'enfants, les animatrices demandent aux enfants ce qu'ils souhaitent faire pour la période suivante).
- Favoriser le plaisir de s'amuser et d'être ensemble
- Participer à la mise en place des règles de vie en collectivité et les respecter.
- Favoriser l'épanouissement, à travers des activités physiques, artistiques, manuelles, scientifiques, culinaires...
- Privilégier un accueil personnalisé et individuel pour chaque enfant, famille.(une personne est référente chaque matin et soir pour assurer l'accueil des familles et des enfants)
- Responsabiliser en participant aux tâches quotidiennes (mettre la table, servir le goûter, débarrasser, rangement...)
- Accompagner à l'autonomie des enfants (s'habiller, aller aux toilettes, se servir à manger à la cantine, choix et rangement des jeux sur les temps libres,)
- Personnaliser et s'approprier les locaux (décorations régulières en lien avec le thème et faites par les enfants)

Les critères d'évaluation de l'objectif:

- Les enfants proposent-ils toujours de nouvelles idées?
- Respectent ils les règles?
- Sont-ils moins dépendants de l'adulte?
- Sont-ils contents de venir?
- Que font-ils de leur temps libre?

2- Favoriser les implications des enfants dans la vie locale et culturelle de Mézières-Sur-Couesnon et ses environs.

- Favoriser les échanges intergénérationnels. (jardinage avec des personnes retraitées, club de la vallée).
- Entretien des partenariats existants avec la bibliothèque municipale, (le printemps des poètes, lectures d'histoires, balades comtées, ateliers réguliers) et avec la base de plein-air.
- Développer les échanges entre les accueils de loisirs de la communauté de communes de Saint Aubin du Cormier. (une journée ludique intercentres, le projet Europe hiver 2016, mutualisation de malles pédagogiques et de sorties).
- Soutenir les commerces et les services locaux (cinéma Le Mauclerc, spectacle au Bel Air, épicerie, bibliothèque....).
- Découverte des savoirs faire des artisans et commerçants locaux (épicerie, boulangerie, fabrication artisanale de chapeaux...).
- Sensibilisation à la vie citoyenne (visite de la caserne des pompiers, de la mairie, rencontre avec les élus...).

Les critères d'évaluation de l'objectif:

- Les enfants et les parents répondent-ils présents au programme d'activités proposé?
- Les différents partenariats sont-ils intéressés par notre démarche?

3- Découvrir le milieu environnemental naturel et humain sur la commune

a) Développer des activités physiques en adéquation avec le milieu naturel en partenariat avec la base de plein air

- escalade sur les parois rocheuses de Mézières-Sur-Couesnon
- kayak sur le couesnon
- tir à l'arc et course d'orientation dans la forêt
- Respect des règles de sécurité dans chacune de ses activités.

b) S'approprier notre environnement (forêt et accueil de loisirs) en partenariat avec l'association Des Idées Plein la Terre

- connaître les différents arbres et arbustes, les animaux, les insectes... à travers des jeux, fabrication d'herbiers, pêche aux "petites bêtes", plantations...
- s'approprier les lieux à travers diverses activités, grands jeux, land art, bricolages nature, randonnées, cueillette
- créer un projet nature en collaboration avec un intervenant extérieur, l'association Des Idées Plein La Terre (construction de cabanes autonome en saule, cueillir, cuisiner et goûter aux fruits et feuilles de la forêt, potager, balades thématiques...)

Les critères d'évaluation de l'objectif:

- Les enfants sont-ils toujours demandeurs?
- Les projets avec les différents partenariats sont-ils satisfaisants?
- Les enfants ont-ils appris de nouvelles choses et que racontent-ils de la séance?

IV- Les Règles de vie en collectivité non négociables:

Pour les enfants

- Je respecte:
 - les autres personnes : TOUS les adultes, enfants
 - les locaux et le matériel
 - les règles de vie en collectivité
- Il est interdit:
 - de sortir du centre tout seul
 - de jouer dans les toilettes

Pour les animateurs

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Ne pas:
 - entrer en conflit avec un adulte devant les enfants
 - s'énerver et crier devant les enfants
 - fumer devant les enfants
 - consommer de l'alcool et des stupéfiants
- Respecter:
 - les adultes (parents, animateurs, personnel de service...)

- les enfants (leur intimité, leurs origines et leur histoire...)
- le matériel et les locaux
- Utiliser:
 - raisonnablement son portable (pas devant les enfants, mais rester joignable)
 - un langage et une tenue adaptés et non vulgaires
- Avoir :
 - une relation saine avec les enfants (pas de favoritisme, de gestes tendancieux...)
- Adhérer au projet pédagogique et mettre tout en oeuvre pour parvenir à atteindre les objectifs fixés

V- Missions et rôle de l'équipe pédagogique

Tous les animateurs (stagiaires et non diplômés compris) font partie de l'équipe d'encadrement et doivent assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils adhèrent au projet pédagogique et le mettent en oeuvre en fonction de leurs compétences. Ils participent activement à toutes les réunions.

Le directeur

- **fonction de pédagogie:**
 - Etre garant des orientations éducatives de la communauté de communes
 - Veiller à la bonne réalisation du projet pédagogique en mettant en oeuvre les moyens techniques, financiers et humains dont il dispose
 - Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants et animateurs
 - Observer et contrôler le bon déroulement au sein de l'accueil de loisirs
 - S'assurer de la sécurité et rappeler les règles essentielles (lors des déplacements...)
 - Proposer, suivre et assurer les projets entrepris
 - Etre garant des règles de vie, du rythme et des besoins des enfants
- **fonction de communication:**
 - Etre garant de la communication avec les parents et l'équipe d'animation (notes de services...)
 - Contacter et collaborer avec les différents partenaires, prestataires...
 - Préparer et animer des réunions avec l'équipe, les élus, les parents (préparation, bilan..)
- **fonction de gestion:**
 - Etre garant de la bonne tenue et de la validité des données administratives
 - Gérer le budget, la comptabilité et toute l'administration du centre
 - Suivre les prises de congés de l'équipe
 - Etre garant de l'annualisation prévisionnelle du temps de travail
- **fonction de formation:**
 - Accompagner à la formation des stagiaires BAFA et BAFD et des animateurs BAFA
 - Identifier les manques de compétences des animateurs et y remédier par le biais de propositions de formation
- **fonction relations humaines:**
 - S'assurer du bon fonctionnement au sein de l'équipe d'animation (cohésion d'équipe, investissement personnel, ponctualité, neutralité, confidentialité)

- Etre capable de gérer les conflits au sein de l'équipe

Le directeur adjoint

Le directeur adjoint travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde et le remplace en cas d'absence.

Les absences du directeur sont notifiées, en amont, à la DDCSPP, au chef de service de la communauté de communes ainsi qu'aux animateurs de l'équipe.

L'assistant sanitaire

- Assurer les soins, administrer les traitements médicamenteux
- Agir face aux urgences
- Etre responsable de la bonne tenue de l'armoire à pharmacie et des trousseaux à pharmacie (date de péremption des produits et renouvellement)
- S'assurer que le registre d'infirmier est à jour
- Se former régulièrement au PSC1

Les animateurs

• Avec l'équipe

- Adhérer au projet pédagogique et le mettre en oeuvre en fonction de leurs compétences.
- Travailler en équipe et en lien avec la direction
- Participer activement à toutes les réunions (être force de propositions)
- Proposer, suivre et assurer les projets entrepris
- Avoir un bon état d'esprit
- Respecter le choix des autres
- Etre à l'écoute
- Donner son avis, l'argumenter

• Avec les enfants

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Connaître et respecter les règles de sécurité lors des déplacements (gilets jaunes...)
- Connaître les consignes à respecter en cas d'alerte incendie
- Surveiller avec vigilance pendant les temps libres et être présent avec les enfants quand ils jouent
- Anticiper et préparer au préalable l'activité (le matériel, le lieu, le déroulement...)
- Avoir un objectif d'apprentissage pour chaque activité
- Aider l'enfant à réaliser par lui même (ne pas faire à sa place)
- Avoir une relation saine et neutre avec les enfants (pas de favoritisme, ne pas crier...)
- Etre bienveillant avec les enfants (alimentation, sommeil...)
- Participer aux différentes tâches de la vie quotidienne (rangement après une activité...)

• Avec les parents

- Accueillir, informer conseiller et communiquer avec les parents

• Comportement global

- dynamique et motivé
- disponible, à l'écoute
- polyvalent
- inventif, créatif
- ponctuel

VI- Les moyens

a) Humains

- 1 directrice et animatrice DUT Carrières Sociales
- 1 directrice adjointe BAFD, en cours
- 1 assistante sanitaire qui est également animatrice BAFA
- 1 animatrice BAFA
- 1 agent technique pour la cantine et le ménage

4 animatrices permanentes pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pendant les vacances, des animateurs et des stagiaires BAFA sont recrutés en fonction des effectifs.

b) Locaux

- 1 salle principale (pour les activités, bricolage, coins cuisine, coloriage, jeux de société, ..)
- 1 véranda (pour les temps de regroupement, temps calmes, jeux de construction, garage à voitures, kaplas...)
- 1 salle bibliothèque
- 1 cantine
- 1 cuisine
- 1 bureau
- les sanitaires (4 toilettes et 2 lavabos)
- le dortoir (10 lits)
- 1 placard chaufferie (lave linge et sèche linge)
- 1 douche (qui sert aussi de local pour ranger le chariot et produits d'entretien)

c) Matériel

- matériel de bureau
- matériel de cuisine pour les atelier avec les enfants
- des jeux de société
- cuisine bois enfant, poupées, dinette
- Jeux de construction (kapla, lego...)
- Matériel pour les activités manuelles
- les malles pédagogiques communautaires: (informatique, cirque, jeux collectifs..)

VII- Journée type

Depuis l'instauration de la réforme des rythmes scolaires dans la commune en septembre 2014, les enfants ont école les mercredis matins. L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne donc de 12h à 19h.

Il convient donc de distinguer deux journées types différentes, selon les vacances scolaires ou les mercredis de l'année.

a) Vacances scolaires

7h15- 9h15 : accueil échelonné des enfants, temps d'activité informelle

Un animateur accueille les familles et enfants, un autre est présent pour jouer avec ceux déjà arrivés.

9h15- 9h30 : regroupement : histoires et chansons des enfants, présentation de la journée

Les animateurs et enfants sont tous arrivés, les activités de la matinées sont prêtes. Tous les animateurs sont présents au temps de regroupement avec les enfants.

Les animateurs présents dès l'ouverture s'occupent de commander les repas, noter les effectifs pour mettre la table et les effectifs des enfants présents le matin.

Présentation des activités et répartition en groupes. Si un enfant ne désire pas participer aux activités proposées, il peut rester jouer calmement dans la même pièce qu'un autre groupe.

9h30- 11h15 : activités encadrées et rangement

Les enfants participent au rangement et nettoyage des activités

11h15- 11h45 : temps informel

11h45- 13h00 : repas

Les animateurs mangent à table avec les enfants, les aident à couper si besoin, les incitent à goûter, discutent avec eux.

13h00- 14h00 : départ à la sieste pour les plus jeunes, accueil des enfants de l'après midi et temps d'activité informelle. Présentation des activités de l'après-midi

14h00- 15h45 : activités encadrées et rangement

Présentation des activités et répartition en groupes. Si un enfant ne désire pas participer aux activités proposées, il peut rester jouer calmement dans la même pièce qu'un autre groupe.

Les enfants participent au rangement et nettoyage des activités.

15h45- 16h15 : temps libre

16h15- 17h00 : goûter

Les enfants aident à la mise en place du goûter, au service et au débarrassage/nettoyage des tables

17h00- 19h00 : départ échelonné des enfants, temps d'activité informelle

Les animateurs sont présents avec les enfants. Un animateur est chargé de l'accueil des familles.

b) Mercredis

12h: fin de l'école à l'école publique

Les enfants nous rejoignent sous le préau de l'école, se mettent en rang.

Une animatrice va à l'école privée récupérer les enfants de la garderie puis ils nous rejoignent à l'école publique.

L'ensemble du groupe descend dans les locaux de l'accueil de loisirs, en respectant les règles de déplacement d'un groupe.

12h45- 13h30 : repas

Les animateurs mangent à table avec les enfants, les aident à couper si besoin, les incitent à goûter, discutent avec eux.

14h00-14h30 : départ à la sieste pour les plus jeunes, accueil des enfants de l'après midi et temps d'activité informelle. Présentation des activités de l'après-midi

14h30- 16h : activités encadrées et rangement

Présentation des activités et répartition en groupes. Si un enfant ne désire pas participer aux activités proposées, il peut rester jouer calmement dans la même pièce qu'un autre groupe.

Les enfants participent au rangement et nettoyage des activités.

16h-16h15 : temps libre

16h15- 17h00 : goûter

Les enfants aident à la mise en place du goûter, au service et au débarrassage/nettoyage des tables

17h00- 19h00 : départ échelonné des enfants, temps d'activité informelle

Les animateurs sont présents avec les enfants. Un animateur est chargé de l'accueil des familles.

VIII- Les règles essentielles de sécurité

- **Le Cadre légal et réglementaire**

- la convention internationale des droits de l'enfant
- la législation concernant les Accueils Collectifs de Mineurs

- **La sécurité dans le centre**

- le respect des lieux interdits: cuisine, bureau....
- la connaissance des normes de sécurité. Des exercices d'évacuation sont organisés régulièrement

- **Les sorties et déplacements**

- un téléphone, le port des gilets jaunes (déplacements à pieds), une bouteille d'eau et des gobelets, la trousse à pharmacie, les fiches sanitaires des enfants, la liste des enfants
- Lors des déplacements en groupe, à pieds , en mini bus ou en car , suivre la réglementation en vigueur

IX- Les évaluations

a) L'activité

Dans un premier temps, "à chaud", chaque animateur écrit son ressenti sur l'activité qu'il a animé sur un cahier bilan prévu à cet effet.

Dans un second temps, lors des réunion bilan en équipe, le bilan se fait "à froid", en prenant du recul sur la période passée. L'équipe fait le point sur ce qui a fonctionné, ce qui devra être amélioré pour les fois suivantes.

Au mois de juillet, la période de vacances étant d'un mois, les bilans d'équipe se font tous les lundis soirs.

b) Le périscolaire et l'extrascolaire

Lors des différentes réunions avec l'équipe d'animation.

- ***Réunion de préparation d'une période***

- faire connaissance avec l'équipe
- lire et adhérer au projet pédagogique en fixant les objectifs pédagogiques
- choisir un thème
- élaborer le programme d'activité

- ***Réunion de pré-préparation***

- préparer les locaux (si besoin)
- finaliser les différentes activités (grands jeux, les recettes de cuisine...)

- ***Réunions une fois par semaine pendant la période d'été***

- faire le point sur la semaine
- préciser les détails de la semaine à venir
- voir les points positifs et ce qui est à améliorer
- gérer les conflits (si besoin)

- ***Réunion bilan de la période***

- faire un dernier bilan, plus global de la période

c)Le stagiaire BAFA, le BAFA et le BAFA confirmé

L'atteinte des différents objectifs est évaluée lors des différents entretiens, en début, milieu et fin de stage.

Une grille d'évaluation avec une notation de 1 à 5, au début, puis au milieu et à la fin du stage permet au stagiaire de s'auto-évaluer et à la directrice de l'évaluer objectivement.

Ceux-ci permet à l'animateur d'ajuster ses objectifs et d'évaluer son évolution.

La directrice l'aide dans sa réflexion: à se poser des questions et à avoir un regard critique sur sa pratique.

L'animateur est amené à évaluer son stage sur:

- le relationnel
- les activités
- la vie quotidienne
- son comportement

- 1- donner les objectifs à atteindre (1er entretien)
- 2- connaître ses capacités et lui donner les moyens de réussir en l'accompagnant
- 3- situer son engagement par rapport aux objectifs, valoriser, recadrer, rediriger (2 ème entretien)
- 5- bilan de stage avec appréciation de validation ou non du stage (dernier entretien)

Les animateurs permanents sont eux aussi évalués une fois par an, lors d'un entretien individuel avec la directrice dans le cadre des entretiens individuels de la Fonction Publique. La directrice aussi a un entretien avec le chef de service.